

Liberté - Egalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

Département de la CORRÈZE - **IIIe Circonscription (USSEL)**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 18 Novembre 1962

Parti Socialiste S. F. I. O.

Electrices, Electeurs,

VOUS comprendrez aisément qu'une période électorale réduite à quelques jours ne me permette pas de pouvoir visiter les 118 communes de la IIIe circonscription de la Corrèze, qui comporte en superficie la moitié du département.

Je m'excuse et regrette vivement de ne pouvoir matériellement accomplir en si peu de temps un tel périple.

–-–

Alors que le Président de la République et le Gouvernement démissionnaire, qui depuis ne s'est jamais autant dépensé, ont toute latitude de s'adresser au pays quand il leur plaît, par le canal de la radio la mieux téléguidée du monde, j'observe tout de suite que je n'ai le droit de pouvoir m'entretenir avec vous que par une seule circulaire, que l'imprimeur est tenu de déposer le 6 courant, avant 18 heures.

Ce n'est plus « fair play », alors que de nouvelles allocutions du pouvoir sont annoncées et viendront encore troubler **une opinion publique déconcertée à qui l'on demande de choisir entre de Gaulle qu'elle respecte et la République qu'elle aime.**

Déjà dramatique pour la conscience de chacun, la chose devient encore beaucoup plus grave.

Il n'y a pas, en effet, que les partis politiques (indispensables à une vie démocratique et reconnus par l'article 4 de la constitution) qui sont visés par l'offensive déclenchée et voulue par le général de Gaulle.

Il y a d'abord tout ce que le pouvoir désigne avec mépris sous le terme de « notables » qui ne sont en fait, si on y réfléchit un peu, que des hommes de bonne volonté encore doués de sens civique.

Il y a les 280 députés qui, lassés d'être ignorés et bafoués dans leurs droits et leur dignité ont, à juste titre, repoussé le projet du référendum inconstitutionnel qui leur était présenté.

Ensuite, il y a tous les grands corps de l'Etat, sans lesquels celui-ci ne pourrait pas vivre et qui dans les pires moments de notre histoire récente ont assuré la vie du Pays : l'Université, l'Armée, la Magistrature, les cadres de la Fonction publique, etc...

ET TOUT CELA DE PAR LA VOLONTÉ D'UN SEUL HOMME QUI AURAIT PU OBTENIR TOUS LES CONCOURS :

1° - S'il n'avait eu ce mépris ridicule des autres hommes qui voudraient le conseiller, s'il n'entendait être le « **Chef suprême » qui décidera de tout sans contrôle tel qu'annoncé par FOUCHET à la télévision.**

2° - S'il n'avait pas voulu juger et décider seul de toutes choses, alors que, même du temps des rois, ceux-ci acceptaient et sollicitaient souvent les avis des Parlements de l'époque qui avaient eux, le droit de remontrance.

Est-ce cela la Démocratie ? Est-ce cela la République ? Non, c'est une monocratie qui s'installerait peu à peu, si on n'y prenait garde et on sait assez où mène le pouvoir personnel.

J'ai dit « NON » le 28 octobre à l'aventure et je pensais que le Général de Gaulle aurait compris l'avertissement qu'entendaient par là lui donner les républicains qui n'ont, à aucun moment, demandé son départ n'ayant cessé de répéter que le Président de la République étant élu pour 7 ans, ils souhaitaient qu'il arrive au bout de son septennat, en respectant la Constitution et le régime de la séparation des pouvoirs.

J'ai dit « NON » avec d'autant plus de conviction que les divers groupes républicains de l'Assemblée Nationale avaient par avance répondu à l'intention qui leur était gratuitement prêtée de vouloir retourner à la pratique des crises ministérielles de la 4e République. N'avaient-ils pas présenté un contre-projet au référendum dans lequel ils affirmaient vouloir un gouvernement de législature qui, s'il était renversé, entrainerait **non la possibilité mais l'obligation immédiate de la dissolution ?** Et ce contre-projet qui aurait pu ouvrir la porte à une discussion, n'avait-il pas été rejeté hargneusement par le pouvoir qui, par son attitude intransigeante et insupportable, a amené le vote de la motion de censure ?

Ce que nous sommes nombreux à vouloir :

C'est que la démocratie soit rétablie dans la stabilité et que l'on en finisse avec la perpétuelle instabilité ministérielle actuelle qui nous a valu déjà 7 ministres de l'Information et 5 ministres de l'Education Nationale.

C'est un pouvoir fort par ses institutions et sa durée, garanti non par la suppression du contrôle parlementaire, comme d'aucuns le voudraient, mais bien par l'organisation du contrôle de la nation sur ce pouvoir et sur le Parlement.

N'oublions pas que l'Assemblée Nationale dans sa grosse majorité a toujours voulu que le dialogue soit maintenu entre le gouvernement et le pays par la voix de ses élus et que s'il y a eu rupture, c'est que le gouvernement est resté sourd aux appels du Parlement.

Demain, dans le domaine de l'immédiat, il faudra bien revenir à la constante tradition républicaine, à ce que veut le peuple de France : un gouvernement qui gouverne, un parlement qui légifère, un Président de la République qui soit seulement l'arbitre entre l'exécutif et le législatif, et, en attendant mieux, proposer au pays et lui faire accepter le programme commun d'action établi et approuvé le 26 octobre par les dirigeants des formations politiques qui se sont unis pour la défense et la permanence de l'état républicain.

Nous avons entendu trop de belles cadences qui cachent le néant, pour ne pas avoir envie d'autre chose, **envie surtout d'efficacité**.

Rien de ce qui est humain ne peut nous être étranger, mais, alors que le sous-équipement en eau potable, en routes, en logements décents, en écoles encombrées, ne peut plus être supporté davantage, pourquoi faut-il que les régions sous développées en viennent à s'interroger sur la politique d'aide particulièrement coûteuse adoptée sans aucune rentabilité possible au bénéfice de certains pays.

Pourquoi s'obstiner à construire une force atomique ruineuse qui n'apportera rien de sérieux à notre diplomatie et encore moins à notre système de défense avant 1970 ?

Pourquoi ne pas négocier avec nos alliés, qui n'y sont pas opposés, en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune ?

Pourquoi ne pas reprendre les efforts, justifiés avec éclat par le succès du Marché commun, **pour construire l'Europe et parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institutions communautaires ?**

Ce n'est pas être démagogue de vouloir à notre époque, trop pauvre en tendresse humaine, où nos facultés d'émotion ont été émoussées par une dépolitisation systématique :

1° - **QUE LES REVENDICATIONS LÉGITIMES DU MONDE DU TRAVAIL** soient examinées avec le maximun d'attention et satisfaites le plus largement possible, car tous ceux qui le compose ont droit à un niveau de vie décent et meilleur.

2° - **QUE SOIT HATÉE** et de la manière que préconisent la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et les Comités des Jeunes Agriculteurs, la solution des problèmes non encore résolus par la loi d'orientation, particulièrement celui, si justement posé, de la parité sociale du monde agricole.

L'effort financier nécessité outre-mer par la guerre d'Algérie, n'a que trop différé les mesures à prendre pour remédier aux misères des régions sous développées de chez nous.

Il va falloir s'occuper de les voir résoudre au mieux et au plus tôt - mais ce sont là des problèmes qui compètent au gouvernement - auquel nous ne pouvons que présenter des suggestions en souhaitant qu'il les retienne.

Il se doit de le faire en se pénétrant de cette idée première : c'est surtout en procurant sur place travail, bien-être et possibilité de formation sociale que l'on enracine les populations dans leur pays d'origine et que l'on peut ainsi pallier aux dangers mortels de l'exode rural de notre région.

D'un autre côté, pour en éviter l'asphyxie, il faudra que le gouvernement repense sa politique d'économie régionale d'implantation d'usines telles qu'il l'a définie, s'il veut, après avoir obtenu leurs venues, encore problématiques, éviter la fermeture de leurs portes.

Il y a, en effet, contradiction formelle entre cette politique et la mise en route de la réforme tarifaire S. N. C. F.

Si la S. N. C. F. est obligée d'équilibrer son budget, ce ne peut être au détriment des régions défavorisées dans le même temps que les régions riches bénéficient d'un régime de faveur.

Enfin, il faudra veiller à ce que les promesses faites d'amélioration de la circulation sur la route nationale N° 89 (artère vitale du département) ne soient pas oubliées.

—

A toutes ces choses je m'emploierai de mon mieux, si vous voulez bien me renouveler votre confiance.

J'ai conscience d'avoir rempli de façon bénéfique pour notre 3e circonscription le mandat dont vous m'avez chargé voici bientôt 4 ans. J'ai été aidé dans ma tâche par de nombreux édiles municipaux, que je tiens ici à remercier vivement. Mes amis : Champeix, Audy et Montalat ne m'ont pas, non plus, ménagé leur concours. Ensemble nous formons, je dois le dire en terminant, une quadrette particulièrement efficace lorsque les intérêts corréziens sont en jeu.

VIVE LA 3e CIRCONSCRIPTION DE LA CORRÈZE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !

François VAR

DEPUTE SORTANT
MAIRE D'USSEL
CONSEILLER GENERAL
Officier de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel :

Jean-René CISTERNE

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS
MAIRE DE SAINT-JULIEN-AUX-BOIS
CONSEILLER GÉNÉRAL DE SAINT-PRIVAT
Chevalier de la Légion d'Honneur

IMP BUISSON & FARGES - USSEL - 11 - 62